

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 16 février 2018 portant création de la spécialité « Fleuriste » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE1804734A

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle peuvent conserver des notes qu'ils ont obtenues ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « commercialisation et distribution » en date du 23 novembre 2017,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé la spécialité « Fleuriste » de certificat d'aptitude professionnelle dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

Sa présentation synthétique fait l'objet d'une annexe introductive jointe au présent arrêté.

Art. 2. – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification sont définis respectivement en annexe Ia et annexe Ib du présent arrêté.

Art. 3. – Les unités constitutives et le règlement d'examen de cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle sont fixés respectivement en annexes II a et I II b du présent arrêté.

La définition des épreuves est fixée en annexe II c du présent arrêté.

Art. 4. – La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de seize semaines définie en annexe III du présent arrêté.

Art. 5. – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit. Il précise également s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

Art. 6. – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 4 août 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle « fleuriste » et les épreuves de l'examen organisé conformément aux dispositions du présent arrêté sont précisées en annexe IV du présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 4 août 2004 précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 7. – La liste des végétaux et conditions d'entretien à connaître est défini en annexe V du présent arrêté.

Art. 8. – La première session d'examen de la spécialité « Fleuriste » de certificat d'aptitude professionnelle, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2020.

Art. 9. – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Fleuriste » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 4 août 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance

du certificat d'aptitude professionnelle « fleuriste » aura lieu en 2019. A l'issue de cette session, l'arrêté précité est abrogé.

Art. 10. – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 février 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
J.-M. HUART

ANNEXES

ANNEXE INTRODUCTIVE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Certificat d'aptitude professionnelle
Fleuriste

Sommaire

Tableau de synthèse Activités - Compétences – Unités

ANNEXE I – Référentiels du diplôme

Annexe I a Référentiel des activités professionnelles

Annexe I b Référentiel de certification

ANNEXE II – Modalités de certification

Annexe II a Unités constitutives du diplôme

Annexe II b Règlement d'examen

Annexe II c Définition des épreuves

ANNEXE III – Période de formation en milieu professionnel

ANNEXE IV – Tableau de correspondance entre les unités de l'ancien et du nouveau diplôme

ANNEXE V – Liste des végétaux et conditions d'entretien à connaître

Tableau de synthèse
Activités - Compétences – Unités
Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
Pôle 1 Préparation et confection Réception, préparation et stockage Transformation et confection	Bloc n° 1 Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale Réceptionner, préparer, stocker • Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception) • Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et /ou de leur transformation • Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation • Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles • Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable • Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité Transformer et confectionner • Analyser le travail à réaliser • organiser le travail selon la commande à traiter • Appliquer les différentes techniques • Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande • Remettre en état le plan de travail	UP 1 Préparation et confection d'une production florale
Pôle 2 Vente, conseil et mise en valeur Vente, conseil et fidélisation Mise en valeur de l'offre	Bloc n° 2 Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre Vendre, conseiller et fidéliser • Accueillir le client • Identifier les besoins du client • Argumenter et conseiller • Proposer des services et conseiller les clients • Conclure la vente • Participer à l'actualisation du fichier client • Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable • Participer au développement des ventes et à des opérations de publicité • Réaliser des livraisons Mettre en valeur l'offre • Valoriser les végétaux et les produits et les lieux de vente • Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles	UP 2 Vente, conseil et mise en valeur de l'offre

	Bloc Français et Histoire-géographie – Enseignement moral et civique Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire Géographie et Enseignement moral et civique - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	UG 1 Français et Histoire-géographie – Enseignement moral et civique
	Bloc Mathématiques Sciences physiques et chimiques - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.	UG 2 Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
	Bloc Éducation physique et sportive Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	UG 3 Éducation physique et sportive
	Bloc Langue vivante étrangère Compétences de niveau A2 du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	UG 4 Langue vivante étrangère
	Bloc Langue vivante étrangère facultative Compétences de niveau A2 du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	UF 1

Annexe I a
Référentiel des activités professionnelles
Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

DÉFINITION

Le titulaire du CAP Fleuriste est un employé qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.

Dans l'exercice de son activité professionnelle, il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus.

Emplois concernés

Les appellations courantes sont : fleuriste qualifié, aide-fleuriste, employé d'atelier qualifié, employé de fabrication qualifié, vendeur qualifié, préparateur de commande qualifié.

Types d'entreprise

Le titulaire du CAP Fleuriste peut exercer son activité

- en magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat, principalement de très petites entreprises (TPE),
- en magasin libre-choix et libre-service,
- en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent (par exemple : grande distribution, jardinerie),
- en entreprise utilisant la prestation florale (par exemple : entreprise de décoration, traiteur, hôtellerie),
- en atelier d'art floral.

Place dans l'organisation de l'entreprise

Il exerce son activité sous l'autorité du chef d'entreprise ou d'un responsable désigné par le chef d'entreprise.

Environnement économique et technique des emplois

Le contexte professionnel du titulaire du CAP Fleuriste se caractérise par :

- l'évolution du comportement du consommateur mieux informé, plus exigeant et à la recherche d'une relation plus personnalisée,
- la diversité des végétaux y compris les nouvelles variétés ; il en va de même pour les matériaux,
- la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement,
- les différentes techniques de conservation,
- les moyens technologiques,
- la concurrence, son évolution, son identification,
- la maîtrise des coûts de production,
- l'évolution des techniques de commercialisation.

Conditions générales d'exercice

L'activité du fleuriste s'exerce fréquemment debout dans un atelier et un magasin. Il doit s'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur.

Délimitation des activités

Les activités sont décomposées en deux pôles distincts eux-mêmes décrits en activités.1, 2,3 et 4

Pôle 1 : Préparation et confection

Activité 1 : Réception, préparation et stockage

Activité 2 : Transformation et confection

Pôle 2 : Vente, conseil et mise en valeur

Activité 3 : Vente, conseil et fidélisation

Activité 4 : Mise en valeur de l'offre

Leur mise en œuvre peut être différente selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des produits et selon les attentes de la clientèle.

Perspectives d'évolution

Après une expérience professionnelle, le titulaire du CAP fleuriste pourra accéder progressivement à des postes d'encadrement d'équipe, de responsable de magasin.

Pôle 1 : Préparation et confection**ACTIVITÉS - TÂCHES****Activité professionnelle 1 : Réception, préparation et stockage**

Réception des végétaux et des produits

Préparation des végétaux et des produits en vue de leur stockage et/ou de leur transformation

Rangement des végétaux et des produits

Entretien, maintien des végétaux et des produits

Entretien et organisation de la chambre climatique, de l'atelier et de l'espace de vente

Approvisionnement de l'espace de vente et/ou de l'atelier

Suivi et rotation des stocks

Nettoyage des zones de réception et de stockage des contenants

Activité professionnelle 2 : Transformation et confection

Prise en charge du travail à réaliser

Préparation et organisation du plan de travail

Préparation des végétaux, des matériaux, moussage des supports

Exécution des « travaux courants » :

- bouquets liés à la main de style décoratif
- arrangements piqués de style décoratif
- assemblages de végétaux racinés de style décoratif selon les différentes techniques
- montage et collage de végétaux et accessoires pour un assemblage simple

Réalisation d'emballages

Vérification de l'adéquation de la réalisation avec la commande

Remise en état du plan de travail

CONDITIONS D'EXERCICE**1. Moyens et ressources****Données – informations :**

- Consignes de travail
- Documents relatifs à la commande, à la livraison, à la réception
- Fiches techniques
- Photos – schémas - dessins
- Textes réglementaires par rapport à l'hygiène, la sécurité et à la protection de l'environnement.
- Nomenclature et classification des produits et végétaux

Équipements :

- Matériel de saisie et de calcul (manuel ou informatisé)
- Matériel de stockage et produits de conservation
- Matériel, outillage professionnel et produits d'entretien
- Matière d'œuvre : végétaux et accessoires

Liaisons – relations :

- Avec le responsable du magasin, l'atelier, le livreur et/ou le fournisseur et avec le client

2. Autonomie

Autonomie dans l'exécution des tâches, selon les consignes, dans le respect de la réglementation

RÉSULTATS ATTENDUS

Adéquation entre bons de livraison et produits réceptionnés

Constat des anomalies et fiabilité des informations transmises

Respect des règles de conservation, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Rangement des végétaux et produits en lieu et place appropriés

Approvisionnement adapté de l'espace de vente et de l'atelier

Respect des consignes d'utilisation du matériel

Locaux et matériel en état de propreté et organisés

Réalisation dans les temps impartis

Respect des végétaux, des techniques, des styles et proportions

Association esthétique des végétaux, couleurs et textures

Adéquation entre commande et réalisation

Efficienc e et efficacité dans le travail

Pôle 2 : Vente, conseil et mise en valeur de l'offre**ACTIVITÉS- TÂCHES****Activité professionnelle 3 : Vente, conseil et fidélisation**

Accueil du client au magasin, au téléphone et par les technologies de communication numériques

Écoute et recherche des besoins et des motivations du client

Réponse à la demande du client, argumentation sur les végétaux et produits complémentaires, conseil du client

Propositions de services liés au produit (conseils conservation, entretien, emballage, livraison)

Prise de commande dans le cadre d'une vente directe, d'un abonnement floral, d'une location ou d'une transmission florale

Établissement des documents de vente

Encaissement direct ou différé selon les différents modes de paiement

Conclusion de la vente et prise de congé

Fidélisation du client (carte de fidélité, information, personnalisation)

Collecte des données nécessaires à la mise à jour du fichier « clients »

Prise en compte des réclamations courantes et transmission au responsable

Participation au développement des ventes (clients fidélisés et nouveaux clients)

Exécution des livraisons

Activité professionnelle 4 : Mise en valeur de l'offre

Participation à la mise en place des produits en magasin

Participation à la réalisation d'une vitrine

Étiquetage et tarifs

Maintien des végétaux et production en état de vente

Participation aux événements et manifestations commerciales

CONDITIONS D'EXERCICE**1. Moyens et ressources****Données – informations :**

- Consignes du responsable
- Tarifs, albums professionnels et supports numériques
- Fichier clients
- Argumentaire
- Facteurs d'ambiance

Équipement :

- Outils numériques, téléphone, télécopieur
- Matériel et matériaux d'emballage
- Matériel d'encaissement et de calcul
- Matériel d'affichage

Liaison – relations :

- Avec le client, le responsable du magasin et l'atelier

2. Autonomie

Autonomie dans l'exécution des tâches, selon les consignes, dans le respect de la réglementation

RÉSULTATS ATTENDUS

Réalisation des ventes

Adéquation emballage / produit

Satisfaction et fidélisation de la clientèle

Comportements adaptés à la relation client

Transmission au responsable du magasin des réactions de la clientèle

Maîtrise des outils de communication

Pratique correcte du calcul mental

Rendu monnaie correct sans et avec la caisse

Prises de commande et rédactions des messages correctes, lisibles, sans erreur et sans faute

Fiabilité de l'étiquetage

Présentation pertinente des espaces de vente selon le respect des végétaux et les règles de l'entreprise

ANNEXE I b
Référentiel de certification
Certificat d'aptitude professionnelle « Fleuriste »

Bloc de compétences n° 1 Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale

C1 RÉCEPTIONNER, PRÉPARER, STOCKER

Compétences	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception) Accueillir le livreur Identifier les documents de livraison Contrôler visuellement l'état des végétaux et des produits Compter les végétaux et les produits Contrôler la qualité et l'état sanitaire des végétaux Relever les anomalies quantitatives et qualitatives et alerter le responsable Formuler les réserves d'usage en cas d'anomalies	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec Le matériel de saisie et de calcul Les documents commerciaux Les matériaux (contenants, produits de conservation, outillage professionnel) À partir	Les documents commerciaux (bon de commande, bulletin de livraison, facture...) sont identifiés La réception des végétaux et produits et les vérifications sont effectuées (les anomalies sont détectées et clairement notifiées) La transmission des informations au responsable est adaptée	Botanique appliquée à la profession Technologie et environnement professionnel
Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et/ou de leur transformation Utiliser les différentes méthodes	Des zones de stockage Des consignes de travail et procédures Des règles d'étiquetage	Les végétaux sont nettoyés et recoupés selon la méthode adaptée Les consignes de stockage, d'utilisation du matériel, les règles de conservation, d'hygiène et de sécurité sont	

(selon le genre des végétaux) pour préparer, nettoyer et recouper les végétaux Regrouper et stocker des végétaux et produits en fonction de leur nature, de leur spécificité et de leur date de réception Repérer leur affectation en chambre climatique ou réserves	en usage Des documents utiles à la tenue des stocks Des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie	respectées Le rangement des végétaux et produits est opéré au bon endroit (température, lumière, hygrométrie) en tenant compte de la date de réception	
Entretien des végétaux et des lieux de stockage et/ou de transformation Hydrater et veiller aux apports nutritionnels des végétaux coupés et racinés selon leurs besoins Nettoyer le lieu de stockage et les contenants Respecter la réglementation en matière de gestion des déchets	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec Les produits de nettoyage et le matériel d'entretien Les produits nutritionnels L'outillage professionnel Les contenants Les produits de conservation Selon Les règles d'hygiène, de sécurité et de posture Les consignes du responsable	Les végétaux sont entretenus et hydratés selon leurs besoins Les apports nutritionnels sont adaptés aux végétaux Le lieu de stockage et les contenants sont propres et désinfectés La sécurité des personnes est assurée Les déchets sont gérés selon la réglementation en vigueur	

Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles Vérifier l'état des végétaux et produits avant leur acheminement Déterminer la quantité de produits nécessaire à la confection et/ou à la vente pour la mise en place et le réassortiment	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Selon Les règles d'hygiène, de sécurité et de posture Les données transmises Les consignes du responsable	Les végétaux et produits, vérifiés, sont acheminés avec précaution Les quantités déterminées pour approvisionner l'atelier ou la surface de vente sont suffisantes Les règles de manipulation, d'hygiène et de sécurité sont respectées Les consignes de travail sont appliquées	
Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable Évaluer l'état du stock des végétaux et produits Rendre compte de l'état du stock et des besoins Appliquer la rotation des stocks des végétaux et produits Participer à l'inventaire	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec Les outils de gestion Des documents à compléter L'état d'inventaire Selon Les règles d'hygiène, de sécurité et de posture Les consignes du responsable	L'état du stock est évalué, fiable et transmis au responsable, selon la procédure et les outils de gestion en usage dans l'entreprise	
Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité		Les consignes sont respectées	

C2 TRANSFORMER ET CONFECTIONNER

Compétences	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
Analyser le travail à réaliser Identifier les priorités Déterminer le temps de fabrication Évaluer le coût global de production	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec Le planning Les bons de commande Les fiches techniques de	Les priorités sont clairement identifiées Le travail est analysé et son exécution programmée dans le temps imparti ou déterminé Le coût global de production est évalué	Botanique appliquée à la profession Technologie et environnement professionnel Arts appliqués à la profession
Organiser le travail selon la commande à traiter Préparer son plan de travail Choisir les végétaux en fonction de la confection Préparer les végétaux et produits, matériaux et supports Préparer tous types de collages (colle froide, colle chaude...)	réalisation Outillage professionnel Petites fournitures et matériaux Végétaux et produits Supports et accessoires Selon les consignes du responsable	Utilisation adaptée et entretien du matériel Le plan de travail est propre et organisé La préparation des contenants et accessoires est conforme à leur utilisation La technique du moussage est maîtrisée Les végétaux sont choisis et préparés en fonction de leur utilisation Le choix de la colle est adapté au produit	
Appliquer les différentes techniques Réaliser tout bouquet lié à la main, de style décoratif Lier des bouquets en utilisant les différentes techniques Réaliser des arrangements piqués, de style décoratif	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée	Le bouquet lié à la main de style décoratif est techniquement maîtrisé : - tiges propres et en biseau - tiges en faisceau - liens adaptés : solides et esthétiques	

Monter, remonter et coller des végétaux et accessoires pour un assemblage simple : coiffe, couronne, boutonnière, corsage, bijoux, petit bouquet remonté Réaliser des assemblages de végétaux racinés de style décoratif, selon les différentes techniques Choisir le substrat le plus approprié à la nature des végétaux Assurer le drainage Choisir et réaliser l'emballage	Avec Fiches techniques de réalisation Outillage professionnel Petites fournitures et matériaux Végétaux et produits Supports et accessoires Selon Consignes du responsable Les travaux à réaliser	- équilibre des proportions et harmonie de l'ensemble L'arrangement piqué de style décoratif est techniquement maîtrisé : - tiges propres et en biseau - piquage permettant l'hydratation et le maintien des végétaux - équilibre des proportions et harmonie de l'ensemble - finition soignée et propreté L'assemblage de végétaux racinés de style décoratif est techniquement maîtrisé - drainage assuré - respect du système racinaire des végétaux - choix du substrat adapté - association de végétaux ayant les mêmes besoins - équilibre des proportions et harmonie de l'ensemble - finition soignée et propreté - hydratation adaptée Le montage-remontage est techniquement maîtrisé : - choix du montage adapté - respect des végétaux - équilibre des proportions	
--	--	--	--

		et harmonie de l'ensemble - finition soignée et propreté L'emballage réalisé est adapté et soigné	
Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec La demande du client Tout type de commande Fiche de travail	La réalisation est conforme : - produit - style - prix - types de végétaux - couleurs - emballage - message - coordonnées et horaires de livraison	
Remettre en état le plan de travail Ranger le plan de travail Remettre en place les végétaux et produits non utilisés Entretien l'outillage professionnel Nettoyer selon les règles d'hygiène et de sécurité (veiller au conditionnement des déchets)	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée Avec Matériel et produits de nettoyage Désinfectant	Le plan de travail est propre Les végétaux et produits sont remis à leur place L'outillage est nettoyé et rangé Les déchets sont triés et conditionnés	

Bloc de compétences n° 2 Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre**C3 VENDRE**

Compétences	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
Accueillir le client Adopter une attitude d'accueil et une tenue conformes au style de l'espace de vente S'exprimer avec aisance et politesse Présenter l'entreprise au téléphone et/ou par tout autre moyen de communication	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée en surface de vente Ou Dans le cadre d'une relation téléphonique et/ou d'autres moyens de communication utilisés	Une tenue qui respecte l'image de l'entreprise Une formule d'accueil et une attitude adaptées au client et à la circonstance Expression orale et/ou écrite adaptée (vocabulaire et registre de langage) Maîtrise des moyens de communication utilisés	Vente Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles
Identifier les besoins du client Questionner le client pour cerner ses attentes et ses motivations Adopter une attitude d'écoute active Prendre en compte la demande du client et/ou la transférer vers une personne responsable Prendre tout type de commande	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée en surface de vente Ou Dans le cadre d'une relation téléphonique Avec Les végétaux et produits Le matériel et le mobilier de vente Les équipements téléphoniques et numériques	Les questions posées sont pertinentes Les attentes du client sont identifiées Toutes les informations indispensables au traitement de la demande sont : - recueillies, - retranscrites, - conformes La prise de commande est maîtrisée	

Argumenter et conseiller Présenter le ou les produits sélectionnés en mettant en évidence leur spécificité Guider le client dans son choix Argumenter selon le produit et la demande du client Identifier les objections et y apporter une réponse	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée en surface de vente Ou Dans le cadre d'une relation téléphonique À partir de Catalogues et tarifs Albums professionnels Fiches techniques et argumentaires Fiches conseils d'entretien (sous format papier ou numérique)	Les produits correspondants aux attentes du client sont présentés de manière attractive La spécificité des produits est bien mise en évidence L'argumentation correspond aux mobiles d'achat du client La nature des objections est repérée et la réponse apportée est pertinente	
Proposer des services et conseiller les clients Conseiller les clients sur les produits Proposer des services liés aux produits vendus Proposer une carte de fidélité Préparer les documents correspondants pour les différents services	Avec Les produits Les équipements informatiques et le matériel d'encaissement Le matériel vidéo Bon de commande Le matériel d'emballage En tenant compte Des consignes de travail Des catalogues et tarifs De la documentation	Les conseils apportés au client sont pertinents et en adéquation avec les produits vendus Les services proposés sont adaptés	

	professionnelle relative au produit De la fiche technique et de l'argumentaire Des notices et modes d'emploi		
Conclure la vente Accompagner la décision d'achat du client Utiliser les différents moyens de vente directe (magasin, téléphone) et/ou les technologies de communication numérique Repérer la complexité de la demande du client, rechercher les informations utiles (type de commande, coût, livraison) et transmettre au responsable, le cas échéant Établir le bon de commande et les autres documents de vente Prendre en compte et rédiger un message Procéder à l'encaissement direct ou différé en opérant les vérifications inhérentes au mode de paiement Prendre congé	Avec Le matériel spécifique Les moyens de communication Le fichier client Les supports publicitaires Les fiches-types à compléter	La méthode de vente utilisée est pertinente et aboutit à une décision d'achat La vente additionnelle est proposée selon la politique de l'entreprise La rédaction des documents de vente est fiable et respecte les consignes Les coordonnées précises du destinataire et du donneur d'ordre sont identifiées Les documents afférents à l'opération sont complétés Le message retranscrit est lisible et sans faute Les modalités d'encaissement spécifiques à l'espace de vente sont respectées	
Participer à l'actualisation du fichier Relever les informations Enregistrer les données		Les modifications apportées au fichier clients sont fiables Le fichier clients est sécurisé	

Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable Écouter et identifier clairement le type de réclamation Transmettre rapidement la réclamation au responsable et lui suggérer éventuellement une solution Expliquer au client la solution proposée		La réclamation est identifiée La réclamation est prise en compte rapidement Une solution pertinente est proposée au client	
Participer au développement des ventes Proposer des ventes additionnelles, promotionnelles Contribuer à la mise en place d'opérations commerciales	Dans le cadre du point de vente réel ou reconstitué Avec Les produits Le matériel spécifique nécessaire au service Les différents moyens de communication Le fichier « clients » Les cartes de fidélité En tenant compte Des consignes de travail Des catalogues, des tarifs De la publicité sur catalogues, prospectus, affichettes... Des supports publicitaires et mobilier	Les propositions de ventes sont adaptées et effectuées au bon moment La contribution est utile au bon déroulé de l'opération commerciale	

	de vente		
Réaliser des livraisons			
Vérifier les coordonnées du destinataire		Tous les éléments nécessaires à la livraison sont pris en compte.	
Adopter une attitude appropriée			
Conseiller le client sur le produit livré			

C4 Mettre en valeur l'offre

Compétences	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
Valoriser les végétaux et produits et les lieux de vente Adapter la disposition des végétaux aux espaces concernés Respecter l'équilibre des bouquets et leur compatibilité Participer à la réalisation d'une vitrine Respecter l'association des couleurs Aménager les surfaces de vente Mettre en place et en valeur les végétaux et produits et leur étiquetage Repérer et retirer les végétaux impropres à la vente et procéder au réassortiment Entretenir les végétaux sur la surface de vente (arrosage, soins courants et traitements)	Dans le cadre D'une situation de travail réelle, reconstituée ou simulée en surface de vente Avec Les supports de prix Le matériel spécifique	Les locaux sont entretenus Les végétaux et produits sont mis en valeur dans la vitrine et dans l'espace de vente Les opérations sont menées dans le respect des consignes Tous les produits sont étiquetés et leur prix affiché lisiblement	Technologie et environnement professionnel Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles

adaptés)			
Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles Contribuer à la mise en place de l'information (réductions, promotions) sur tous les supports de communication) Communiquer sur les promotions	En tenant compte Des consignes et des procédures de travail Des catalogues, des tarifs, de la publicité	Les opérations sont menées dans le respect des consignes	

Savoirs et limites de savoirs

Savoirs associés au bloc de compétences n° 1

S.1 - BOTANIQUE APPLIQUÉE À LA PROFESSION

Savoirs	Limites de savoirs
S.1.1.1 Les différentes parties constituant un végétal Appareil végétatif Appareil reproducteur La multiplication des végétaux	À partir du schéma général d'une plante fleurie : - légender les organes et les appareils végétatif et reproducteur - matérialiser le cheminement des sèves brute et élaborée Préciser le rôle principal de chacun des organes. Définir la multiplication végétative, le marcottage, le bouturage et la culture in vitro.
S.1.1.2 Le cycle de vie des plantes	Définir et illustrer à l'aide d'exemples pris dans le référentiel des végétaux : les plantes annuelles, bisannuelles et vivaces. Distinguer les plantes herbacées et ligneuses.
S.1.2.1 La racine Description Mécanisme d'accroissement Différentes sortes de racines, adaptations de la plante liées à différents modes de vie Identification Différentes biologies Fonctions	À partir du schéma général d'un système racinaire ou d'une jeune racine, légender la racine. Expliquer simplement les rôles des différentes parties. Expliquer le mécanisme d'accroissement en longueur Énumérer les différentes sortes de racines et citer des exemples pris dans le référentiel des végétaux. Identifier ces différentes racines à partir de dessins. Légender une racine en coupe transversale. Expliquer simplement les rôles des tissus. Matérialiser le cheminement horizontal de l'eau. Expliquer simplement l'absorption racinaire (osmose). Donner la composition de la sève brute. Préciser les rôles des principaux sels minéraux pour la plante. Citer les autres fonctions d'une racine.
S.1.2.2 : Les substrats, leurs caractéristiques et leurs usages Le sol La texture du sol La structure d'un sol Le pH d'un sol Identifier différents substrats et les végétaux adaptés Interpréter les indications portées sur les sacs de terreaux du commerce Le rempotage	Composition d'une terre végétale. Les différentes granulométries d'un sol. La présence ou l'absence de ciment entre les différents éléments d'un sol. Mesurer le pH d'une solution de sol ou de terreau du commerce en utilisant des indicateurs simples pour distinguer. À partir d'échantillons de terres variées ou de sacs d'emballage de terreaux variés, reconnaître les différents terreaux, terres et substrats usuels. Composition, caractéristiques, utilisations.

L'arrosage Utilisation des engrais pour les plantes en pots	Choix du contenant adapté à la taille de la plante, au diamètre de l'ancienne motte, au mode de vie du client. Choix du substrat en fonction des besoins de la plante. Installer un drainage. Distinguer les plantes gourmandes en eau des plantes adaptées à la sécheresse en utilisant des exemples. Choix du moment en fonction de la saison. Identifier les besoins de la plante et la technique la plus adaptée. Choix de l'époque d'utilisation. Choix entre engrais liquide et solide. Choix entre engrais plantes vertes ou plantes fleuries. Respect des doses et adaptation aux plantes. Comprendre les bienfaits de l'engrais, ses conséquences.
S.1.3.1 La tige Description Fonctions Mécanisme d'accroissement Différentes sortes de tiges, adaptations de la plante liées à différents modes de vie Identification	Légender le schéma d'une tige. Décrire un rameau feuillé. Distinguer, décrire et définir une tige herbacée et une tige ligneuse. Donner les fonctions et les rôles d'une tige. Expliquer l'accroissement d'une tige. Énumérer les différentes sortes de tiges et citer des exemples issus du référentiel des végétaux. Reconnaître et nommer un type de tige. Légender un schéma de tige ligneuse en coupe transversale. Légender un schéma de tige herbacée en coupe transversale.
S.1.3.2 La taille des tiges	Savoir utiliser et entretenir les outils. Identifier les différentes sortes de taille et les définir.
S.1.4.1 La feuille Description Identification Critères de classification Disposition des feuilles sur la tige Modifications Fonctions La respiration La photosynthèse La transpiration	À partir d'un schéma et d'exemples pris dans le référentiel des végétaux, légender et expliquer simplement les rôles. Identifier une feuille simple et une feuille composée. Citer des exemples de feuilles incomplètes. Citer les critères de classification d'une feuille. Caractériser une feuille lorsque les critères de classification sont précisés. À partir d'exemples pris dans le référentiel des végétaux, nommer le type de disposition des feuilles sur la tige. Citer des exemples de modification des feuilles en fonction de leur rôle ou du milieu de vie. Légender un schéma de feuille en coupe. Citer les fonctions dont la feuille est le siège. Expliquer simplement les résultats de la respiration, de la photosynthèse, de transpiration.
S.1.4.2 Les besoins de la plante Les besoins en lumière et hygrométrie	À partir du référentiel des végétaux, et à l'aide de l'observation de leurs feuilles, distinguer les différents

Les besoins en température	types de plantes selon leur besoin en lumière et hygrométrie. À partir du référentiel des végétaux, et à l'aide de l'observation de leurs feuilles, distinguer : - les plantes d'intérieur - les plantes d'extérieur - les plantes d'extérieur à protéger l'hiver.
S.1.5.1 La fleur Description Fonction Identification Organes reproducteurs Différentes morphologies	Identifier chaque partie d'une fleur. Légender un schéma. Définir et donner la fonction d'une fleur et de ses différentes parties. Décrire et dessiner en détail, annoter un schéma décrivant les organes reproducteurs d'une fleur hermaphrodite. Préciser les différentes morphologies.
S.1.5.2 Les inflorescences Définition Identification Schématisation	Définir une inflorescence. À partir d'exemples du référentiel des végétaux, reconnaître le type d'inflorescence en fonction de ses caractères morphologiques et savoir les nommer. Dessiner schématiquement l'inflorescence à partir de son nom. Citer un exemple de plante pour chaque type d'inflorescence.
S.1.6.1 Le grain de pollen et la pollinisation Définition Fonction	Donner la fonction du grain de pollen. Définir le mécanisme de pollinisation. Citer les principaux agents de transport. Définir anémogamie et entomogamie.
S.1.7.1 Le fruit	Définir le fruit et préciser sa fonction.
S.1.7.2 La graine	Préciser sa fonction.
S.1.8.1 La systématique - les végétaux Genres et espèces Familles Principe de classification Dénomination des végétaux	Expliquer simplement le système de classification, connaître dans l'ordre ses échelons : règne, embranchement, classe, ordre, famille, (genre), espèce, variété. Connaître et reconnaître les végétaux usuels et leurs conditions d'entretien et de stockage.
S.1.8.2 La systématique – les parasites Les principales maladies-champignons nuisibles Les principaux insectes	À partir de photos ou d'échantillons vivants, identifier les symptômes, ainsi que les facteurs favorisant leur apparition. Indiquer les traitements chimique et biologique appropriés et préciser leurs modalités d'utilisation (protection de la personne et de l'environnement, dosages, choix du moment). À partir de photos ou d'échantillons vivants, identifier les parasites animaux et leurs dégâts, ainsi que les facteurs favorisant leur apparition.

Les carences	Indiquer les traitements chimique et biologique appropriés et préciser leurs modalités d'utilisation (protection de la personne et de l'environnement, dosages, choix du moment). Identifier les symptômes et remédier à une carence (chlorose).
--------------	---

S.2 - TECHNOLOGIE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Savoirs	Limites de savoirs
S.2.1. Le métier de fleuriste	Définir le métier de fleuriste. Lister les principales activités. Lister les différents diplômes et titres professionnels. Citer les différents concours et événements valorisant la profession. Citer les principales époques marquant l'histoire de la fleuristerie.
S.2.2. L'environnement professionnel Les locaux et la zone marchande extérieure La chambre climatique Le matériel et les contenants L'organisation du travail	Dans une situation donnée, analyser la proposition d'aménagement des locaux. Décrire les modalités d'entretien sanitaire de l'atelier et du magasin. Indiquer les modalités d'utilisation et d'entretien de la zone marchande. Préciser les conditions d'utilisation et les modalités d'entretien de la chambre climatique. Lister l'outillage de base du fleuriste et énumérer les opérations d'entretien. Énumérer les différents contenants et préciser leurs modalités d'entretien et de désinfection. Repérer les différentes tâches à effectuer dans une journée de travail.
S.2.3. La matière d'œuvre Les végétaux : base naturelle de toute réalisation florale - Conservation, soins spécifiques - Mise à l'eau des fleurs coupées - Stockage des végétaux	Distinguer végétaux coupés et végétaux racinés. Préciser les lieux de production, la saison de croissance naturelle, les critères de qualité et l'utilisation en fleuristerie. Énumérer les moyens de conservation des végétaux selon leur genre. Expliquer la coupe et la mise à l'eau des végétaux lors de leur réception. Lister les paramètres à prendre en compte pour le stockage des végétaux. - état du stock - rotation du stock - suivi des stocks. Préciser les conditions de stockage optimum (température, lumière, hygrométrie, hydratation, bacs adaptés) pour un végétal donné.

Les végétaux et matériaux : supports ou éléments de décor - Les mousses - Glane naturelle - Les supports de base - de décoration - Les accessoires divers - Les matériaux d'emballage - Les liens et attaches	Énumérer les différentes sortes de mousses utilisées dans le métier. Indiquer les principales phases de préparation de la mousse hydrophile. Préciser les types de mousse utilisés et leurs avantages dans le cadre de la réalisation d'un travail floral donné. Définir la glane et son utilisation. Définir les spécificités régionales et leurs saisonnalités. Énumérer les différents supports utilisés. Indiquer les principales phases de leur préparation. Choisir le support approprié pour réaliser un travail floral donné. Indiquer les différentes manières d'utiliser chaque accessoire. Reconnaître et différencier les matières utilisées pour la réalisation d'emballages. Justifier le choix de l'emballage en tenant compte des conditions climatiques et de la fragilité du produit. Différencier les 2 types de liens : technique et esthétique. Choisir le type de lien adapté à la nature des tiges pour assurer maintien et solidité à la réalisation (lien technique). Choisir le type de lien adapté à la réalisation assurant la mise en valeur de cette dernière (lien esthétique).
S.2.4. Connaissances nécessaires à la mise en œuvre des techniques du métier Bases fondamentales pour réussir toute réalisation florale : - réalisation liée - réalisation piquée - réalisation montée - réalisation racinée Les formes Les aspects de mouvements des végétaux Expression des végétaux Couleurs, harmonies Textures Le rythme Symétrie et asymétrie Point focal	Énoncer pour toute réalisation, les principes fondamentaux à retenir pour obtenir la meilleure mise en valeur. Différencier les formes. À partir de l'observation d'un végétal, dégager et mettre en évidence son mouvement naturel. Représenter schématiquement le mouvement naturel d'un végétal (actif ou passif). Pour chaque végétal, identifier son caractère, sa morphologie et son expression. Représenter par un croquis, un dessin ou un schéma, l'expression et le caractère d'un végétal. Reconnaître les couleurs et les groupes de couleurs à partir d'une observation. Créer des harmonies et impressions dans le cadre d'un projet de réalisation florale. Reconnaître et associer les différentes textures, justifier le choix opéré dans le cadre d'une situation donnée. Identifier le rythme d'une réalisation florale. Différencier la symétrie et l'asymétrie et les représenter sur un schéma. Dégager les caractéristiques d'une réalisation

La « règle d'or » Les styles	symétrique ou asymétrique. Définir et repérer le point focal Définir et expliquer le principe de la règle d'or. Appliquer les principes d'équilibre dans une réalisation florale. Identifier et définir les différents styles (décoratif, linéaire, végétatif). Représenter par schéma ou croquis les différents styles.
S.2.5 Les techniques de base du métier de fleuriste	Définir et expliquer les différentes étapes de chaque technique. - Arrosage - Auto-blocage - Dressage («diriger») - Emballage - Étiquetage - Faisceau - Liage - Montage - Moussage - Nettoyage des végétaux - Piquage - Rempotage - Tontinage - Tuteurage - Vaporisation Justifier le choix d'une technique.
S.2.6 Métier, santé et environnement Le tétanos Les risques d'allergies Les notions d'ergonomie et de sécurité Les soins d'urgence L'éco responsabilité La réglementation en matière de gestion de déchets	Préciser comment le tétanos peut se contracter. Expliquer les moyens de prévention contre le tétanos. Citer 5 plantes allergogènes et préciser pour chacune les précautions à prendre. Énumérer les règles de sécurité et d'ergonomie à respecter dans l'exercice du métier de fleuriste. Appliquer la réglementation en vigueur concernant l'utilisation et le stockage des bombes aérosols. Lister le contenu de la trousse de secours obligatoire. Adopter un comportement professionnel écoresponsable Recenser les déchets liés à l'activité professionnelle. Analyser les symboles relatifs à la protection de l'environnement. Indiquer la réglementation en vigueur concernant la gestion des déchets.

S.3 - ARTS APPLIQUES A LA PROFESSION

Savoirs	Limites de savoirs
S.3.1. Savoirs fondamentaux Formes et volumes Couleurs Matières Notions de typographie Moyens techniques Moyens de représentation ou d'expression	Utiliser le vocabulaire spécifique : éléments constitutifs, tracé, construction, structure en référence aux formes géométriques de base. Reconnaître, nommer, comparer et représenter ou exprimer les rapports forme/fond, plein/vide, les proportions, les volumes. Reconnaître, nommer, comparer et représenter les couleurs et valeurs. Propriétés, classification et organisation. Valeurs, gamme, camaïeu, nuance, dégradé, rapport et contraste. Notions de symbolique des couleurs. Reconnaître, nommer, comparer et représenter les aspects, les matières, les effets dus à l'éclairage, à l'angle de vue. Caractéristiques principales : apparence, texture, rapport. Choisir et justifier une typographie adaptée à une demande et/ou à un support, réaliser un texte court en fonction d'un contexte ou demande professionnels donnés. Caractéristiques de la lettre : notion de lisibilité, d'équilibre d'un texte, d'une mise en page, d'expressivité d'un logotype, d'un monogramme. Choisir et utiliser les supports, matériaux et procédés adaptés aux éléments à représenter ou à exprimer. Approche graphique ou colorée, notation descriptive ou expressive (dénotation, connotation), schéma, croquis, dessin, étude analytique de détail ou d'ensemble.
S.3.2. Observation, représentation, expression : les règles de composition	Analyser un document à plat (photographie, peinture, publicité) ou une scène/nature morte en volume : → Lignes dominantes, lignes de forces, points focaux → Répartitions des masses, des volumes → Forme enveloppante → Rapports de proportion, d'échelle → Modifications d'apparence due aux effets lumineux, perspectifs, aux textures. Relever et traduire fidèlement les caractéristiques formelles et structurelles de tout ou partie d'un document ou d'un modèle. Traduire de manière synthétique une forme, un volume, une ambiance colorée. Traduire de manière expressive une observation ou

	une intention, par croquis et par annotations et justifier le choix.
S.3.3. Notions d'art floral	Sensibiliser aux créations artistiques dans le domaine de l'art floral. Observer, décrire, identifier et/ou comparer les caractéristiques d'une tendance ou d'une période. Argumenter une opinion.
S.3.4. Notions de décoration intérieure	Sensibiliser aux tendances contemporaines de la décoration intérieure, de la mise en scène d'objets (marchandisage visuel) et de ses influences. Observer, décrire et identifier les caractéristiques d'une tendance. Participer à la valorisation d'un espace de vente, en lien avec les normes de sécurité en vigueur. Sensibiliser à l'ergonomie de l'espace de travail. Proposer une solution/des solutions d'aménagement, justifier les choix.

Savoirs associés au bloc de compétences n° 2

S.4 - VENTE

Savoirs	Limites de savoirs
S.4.1. Les bases de la communication orale et écrite	Maîtriser l'usage du langage courant. Différencier les registres de langage. Préciser les principes de la communication non verbale. Maîtriser la technique d'élaboration de messages destinés à « rendre compte » ou à accompagner un produit.
S.4.2. Les acteurs de la vente Le vendeur Le client	Définir le profil et la tenue vestimentaire adaptés à l'espace de vente, du vendeur en fleuristerie. Identifier le comportement d'achat du client (typologie du client, principaux mobiles, motivations, attitude face au produit et au prix).
S.4.3. Le déroulement d'une vente L'accueil du client, la prise de contact, l'orientation La recherche des besoins et de la motivation principale du client La présentation et la mise en valeur des produits	Maîtriser les modalités d'accueil et adapter son comportement face au client. Identifier les différentes techniques utilisées pour la recherche des besoins : écoute active, questionnement, reformulation. Expliquer les modalités de mise en valeur des produits. Identifier et décrire les outils d'aide à la présentation : catalogue, tarifs, vidéo, press-books (sous forme papier ou tout autre support numérique).

L'argumentation	Personnaliser l'argumentation afin de convaincre le client.
L'annonce du prix	Maîtriser les techniques de calcul rapide et mental, et l'annoncer distinctement.
La réponse aux objections	Recenser les différents types d'objections en fleuristerie et les réponses appropriées.
La vente additionnelle (supplémentaire ou complémentaire)	Énumérer les possibilités de ventes additionnelles en fleuristerie. Mettre en évidence les avantages de la pratique de la vente additionnelle en fleuristerie pour le client et pour le vendeur.
L'emballage	Décrire la technique d'emballage adaptée au produit, au point de vente, en fonction de l'événement.
La prise de congé	Maîtriser la prise de congé.
S.4.4. Les opérations à caractère administratif accompagnant la vente	
Les documents commerciaux usuels	Respecter les réglementations en vigueur lors de l'établissement des documents : bon de commande, bon de livraison, facture de vente, ticket de caisse. Identifier sur les documents les mentions obligatoires et les mentions facultatives. Établir les documents manuellement ou avec l'outil informatique. Analyser, exploiter, compléter, contrôler les documents. Décrire le mécanisme de la TVA : les différents taux usuels et leur principe d'application en fleuristerie, les principaux calculs y afférents.
Les opérations d'encaissement	Décrire le matériel courant d'encaissement : manuel ou électronique. Décrire la procédure de rendu de monnaie. Énoncer les vérifications à faire (adéquation de la somme en chiffres et en lettres, signature et identité du client). Différencier les différents moyens de paiement. Lister les avantages et/ou les inconvénients des différents moyens de paiement pour le client et pour le commerçant.
La transmission florale	Décrire un processus connu de transmission florale (modalités, bon de commande, différents acteurs). Remplir le document ou l'application permettant une transmission réussie de l'ordre.
Les messages de circonstance	Proposer le texte d'un message en fonction de l'événement et en maîtriser la rédaction.
S.4.5. L'information et les services à la clientèle	
Le fichier « clients »	Lister la nature des informations susceptibles d'être insérées dans un fichier « clients » en fleuristerie. Justifier l'utilité des données. Énumérer les possibilités offertes par les logiciels professionnels existants.
La communication commerciale	Différencier et décrire les types de supports. Décrire le rôle et le mode d'emploi de tous les moyens de communication dans l'espace de vente Mettre en évidence l'importance et le rôle de la

Les services	politique d'information « client » d'une entreprise de fleuristerie. Définir un produit d'appel. Citer les services liés aux produits en fleuristerie. Donner des exemples de réductions. Énumérer les services proposés par l'entreprise (entretien, cartes de fidélité, livraison des produits, abonnements). Argumenter les avantages des services pour le client, et pour l'entreprise. Maîtriser la prise d'informations des documents liés aux services.
S.4.6. Les réclamations des clients	Lister les réclamations les plus courantes. Décrire une attitude professionnelle pour prendre en compte une réclamation qui sera transmise au responsable.
S.4.7. L'attractivité du point de vente L'image du magasin L'aménagement de la surface de vente L'étiquetage La zone marchande extérieure La concurrence Le commerce en ligne	Lister les éléments constitutifs de l'espace de vente et l'image qu'il véhicule. Préciser le rôle de la vitrine. Préciser les principes et règles d'aménagement simples selon la réglementation en vigueur. Énumérer : - les facteurs d'ambiance d'un espace de vente, - les règles d'entretien d'un espace de vente, - le matériel mis à disposition du fleuriste pour présenter et mettre en valeur les produits. Préciser et expliquer la réglementation en vigueur. Préciser la réglementation préfectorale et municipale en vigueur. Sensibiliser à la concurrence de la zone de chalandise. Présenter et s'informer des services proposés en ligne. Sensibiliser aux évolutions du commerce en ligne.

S.5 - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Savoirs	Limites de savoirs
S.5.1. Démocratie et citoyenneté La démocratie Les institutions politiques Les collectivités territoriales Le citoyen : droits, obligations L'impôt	Énoncer les principes fondamentaux d'un régime démocratique. Discerner les rôles respectifs du Président de la République, du gouvernement, du Parlement. Citer les collectivités territoriales et identifier leurs principales compétences. Identifier les relations du citoyen avec les collectivités territoriales. Énumérer les différents types de consultations électorales. Mettre en évidence le rôle des principaux impôts (impôt sur le revenu, TVA, impôts locaux).
S.5.2. L'entreprise dans l'activité économique Les besoins, les biens et les services Le circuit économique simplifié et ses acteurs Le rôle de l'entreprise L'acheminement des produits Le prix de vente L'entreprise et ses performances	Distinguer biens et services. Identifier les acteurs de la vie économique (ménages, entreprises, institutions financières et administratives). Préciser le rôle de l'entreprise dans l'économie : Marché Environnement Approvisionnement Décrire les divers modes d'approvisionnement et d'acheminement des produits floraux, en appliquant la réglementation en vigueur. Expliquer, dans la communauté européenne, les effets de la monnaie unique, du principe de la libre circulation des personnes et des biens. Différencier le prix de vente du prix de revient. Calculer un prix de vente avec un coefficient multiplicateur. Prendre en compte la rentabilité dans l'activité de l'entreprise.
S.5.3. L'entreprise et le droit Les formes juridiques de l'entreprise	Identifier la forme juridique d'une entreprise donnée. Différencier l'entreprise individuelle et l'entreprise

Les contrats de vente et de transport	sociétaire. Lister les principales sociétés commerciales : dénomination et sigles usuels et préciser leurs principales caractéristiques. Identifier pour chaque type de contrat : l'objet, les conditions de validité, les parties, les obligations et droits essentiels des parties, les clauses particulières.
S.5.4. L'entreprise et le salarié	
L'organisation du travail	Décrire l'organisation du travail en entreprise et ses évolutions.
La réglementation du travail : le règlement intérieur	Analyser et préciser le rôle du règlement intérieur. En dégager les règles légales ou conventionnelles : conditions de travail, durée du travail.
L'organisation des relations collectives	Dégager le rôle d'une convention collective. Lister les grandes composantes de la convention collective en fleuristerie (rémunération, droit à la formation).
Le contrat de travail	Citer les différents types de contrat de travail Préciser les droits et devoirs des salariés et des employeurs. Distinguer les différents cas de rupture et leurs conséquences.
Les représentants du personnel	Différencier les rôles respectifs des syndicats, des délégués du personnel, du comité d'entreprise.
La protection des risques sociaux	Énoncer les bases du système de protection et d'indemnisation. Connaître les démarches et formulaires nécessaires en cas d'accident de travail et de maladie.

Annexe II a
Unités constitutives du diplôme
Certificat d'aptitude professionnelle « Fleuriste »

UNITÉS	INTITULÉS
UP 1	Préparation et confection d'une production florale
UP 2	Vente, conseil et mise en valeur de l'offre
UG 1	Français et Histoire-géographie – Enseignement moral et civique
UG 2	Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
UG 3	Éducation physique et sportive
UG 4	Langue vivante
UF	Unité facultative de langue vivante étrangère

1 Unités d'enseignement professionnel UP1 et UP2

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, les pôles, les activités et les compétences professionnelles concernées. Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (VAE) ;
- d'établir la liaison entre les unités correspondant aux épreuves et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Tableau Croisé
Unités Constitutives/Compétences
Spécialité « Fleuriste » du
Certificat d'aptitude professionnelle

			Préparation et confection d'une production florale	Vente, conseil et mise en valeur de l'offre
PÔLES	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES		UP1	UP2
Pôle 1 Préparation et confection	C1	Réceptionner, préparer, stocker	X	
	C2	Transformer et confectionner	X	
Pôle 2 Vente, conseil et mise en valeur	C3	Vendre, conseiller et fidéliser		X
	C4	Mettre en valeur l'offre		X

2 Unités d'enseignement général

UNITÉ UG 1 – Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

Le programme d'enseignement de Français pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

Le programme d'enseignement d'Histoire-géographie pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

Le programme d'Enseignement moral et civique pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 12 juin 2015 (BO spécial n°6 du 25 juin 2016).

UNITÉ UG 2 – Mathématiques-sciences physiques et chimiques

Le programme d'enseignement de Mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au CAP est défini à l'annexe de l'arrêté du 08 janvier 2010 (BO n° 8 du 25 février 2010).

UNITÉ UG 3 – Éducation physique et sportive

Le programme d'enseignement d'Éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au CAP et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ UG 4 – Langue vivante

Le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ UF - Langue vivante étrangère

Le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est défini à l'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 (BO spécial n° 2 du 19 février 2009).

ANNEXE II b
Règlement d'examen
Certificat d'aptitude professionnelle « Fleuriste »

Certificat d'Aptitude Professionnelle FLEURISTE			Candidats		
			Scolaires (Établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilitées), Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilitées), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Individuels, Enseignement à distance	
ÉPREUVES	Unité	Coef.	Mode	Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES					
EP1- Préparation et confection d'une production florale	UP1	6	CCF (1)	Ponctuel Écrit, Pratique	5 heures 30
EP2- Vente, conseil et mise en valeur de l'offre Prévention santé environnement	UP2	5+1 (2)	CCF	Ponctuel Pratique et oral	1 heure 45 (3)
UNITÉS GÉNÉRALES					
EG1 – Français et histoire – géographie – Enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	Ponctuel Écrit et oral	2 heures 15
EG2 - Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 heures
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	
EG4 – Langue vivante (4)	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	20 min
EF1 - Épreuve facultative de langue vivante étrangère (5) et (6)	UF1		Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral 20 min

(1) Contrôle en cours de formation.

(2) dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement.

(3) dont une heure pour la Prévention santé environnement.

(4) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

(5) La langue vivante facultative est différente de la langue vivante obligatoire. Elle est choisie parmi la liste de langues vivantes enseignées dans l'académie.

(6) Seuls les points excédant 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

ANNEXE II c
Définition des épreuves
Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

EP1	Préparation et confection d'une production florale	Coef. 6
------------	---	----------------

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser tout ou partie des compétences du **bloc de compétences 1 « Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale »** :

C 1 Réceptionner, préparer, stocker

- Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception)
- Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et /ou de leur transformation
- Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation
- Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles
- Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable
- Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité

C 2 Transformer et confectionner

- Analyser le travail à réaliser
- organiser le travail selon la commande à traiter
- Appliquer les différentes techniques
- Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande
- Remettre en état le plan de travail

CRITÈRES D'ÉVALUATION

En forme ponctuelle ou en contrôle en cours de formation, l'évaluation des acquis du candidat s'effectue à l'occasion de deux situations. Elle s'appuie sur les critères d'évaluation correspondants aux compétences et savoirs associés du bloc n°1 du référentiel de certification. Dans l'annexe I b, il faut se référer à la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

MODES D'ÉVALUATION

⇒ **Évaluation ponctuelle écrite et pratique d'une durée totale de 5 heures 30**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale (écrite et pratique) dans le cadre de mises en situation professionnelle mettant en jeu les compétences et les savoirs associés au bloc de compétences 1 du référentiel.

Les questions de la partie écrite permettent de mener une réflexion préalable à la réalisation des travaux floraux demandés dans la partie pratique de l'épreuve.

L'épreuve se décompose en deux parties :

1. Une partie écrite de 2 heures 30
2. Une partie pratique de 3 heures

La partie écrite devra obligatoirement avoir lieu avant la partie pratique.

La commission d'évaluation est composée de :

- Pour la partie écrite : un ou plusieurs formateurs de botanique appliquée et/ou de technologie professionnelle et d'arts appliqués (conjointement si nécessaire selon les compétences des formateurs).
- Pour la partie pratique : un formateur *de spécialité* et un professionnel.

Le candidat sera invité à :

- prendre connaissance de l'ensemble du sujet
- vérifier la matière d'œuvre
- sélectionner et répartir les végétaux pour chaque réalisation

Partie écrite : 2 heures 30

Cette première partie prend la forme d'une mise en situation professionnelle mobilisant les enseignements de culture professionnelle (technologie professionnelle, botanique appliquée, arts appliqués).

À partir de photos ou tout autre mode de présentation, on demandera aux candidats de reconnaître de 20 à 30 végétaux (dont certains pourront être utilisés dans la partie pratique). Le nom usuel sera exigé pour chaque végétal et éventuellement le nom botanique. Ces végétaux sont issus de la liste annexée au référentiel.

Le candidat est questionné sur des conseils d'entretien, de stockage ou de manipulation.

On demande au candidat de réaliser des propositions graphiques et colorées, en lien avec la partie pratique.

Compétences évaluées :

- Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception)
- Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et /ou de leur transformation
- Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation
- Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles
- Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable
- Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Analyser le travail à réaliser

Partie pratique : 3 heures

1. Montage, remontage et collage : 1h30 maximum

Le candidat réalisera deux produits en utilisant :

- la technique de montage/remontage pour réaliser un petit bouquet rond avec les éléments donnés.
- la technique de collage pour réaliser une boutonnière avec les éléments donnés.

L'attention sera portée sur les aspects techniques : respect des végétaux, la durabilité du montage, la qualité de la finition du montage en fonction des végétaux, l'esthétique de la réalisation en fonction des contraintes données et le soin de l'exécution selon les techniques de base.

2. Bouquet lié à la main de style décoratif : 30 min maximum

Le candidat réalisera le bouquet en utilisant les éléments (végétaux et accessoires) mis à disposition (20 tiges de fleurs minimum plus le feuillage).

L'attention sera portée sur la préparation des végétaux, l'efficacité du nettoyage, le maintien du bouquet, l'adaptation du lien technique selon la nature des végétaux, la finition, le respect du style et l'esthétique.

3. Arrangement piqué ou raciné de style décoratif et son emballage : 1 heure maximum

Le candidat réalisera un arrangement piqué ou raciné de style décoratif et son emballage en utilisant les éléments (végétaux et accessoires) mis à disposition.

L'attention sera portée sur le respect des végétaux, le respect de la technique du piquage et/ou du repotage, du style, des proportions, des équilibres, l'esthétique, le maintien, le moussage et la conformité de l'emballage.

Compétences évaluées :

- organiser le travail selon la commande à traiter
- Appliquer les différentes techniques
- Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande
- Remettre en état le plan de travail

⇒ Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation répond aux mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle et est conçu en fonction des acquis des candidats, conformément aux exigences du référentiel et à la définition de l'épreuve donnée précédemment.

L'évaluation des compétences du candidat repose sur deux situations d'évaluation réalisées lorsque le candidat est prêt.

Elle est organisée par l'établissement au cours du dernier semestre de formation.

La commission d'évaluation est composée de deux formateurs au minimum.

La première situation concerne les compétences :

- Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception)
- Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et /ou de leur transformation
- Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation
- Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état et des ventes prévisionnelles
- Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable
- Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Analyser le travail à réaliser

La seconde situation concerne les compétences :

- organiser le travail selon la commande à traiter
- Appliquer les différentes techniques
- Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande
- Remettre en état le plan de travail

En début de formation l'équipe pédagogique d'enseignements professionnels définit des contextes professionnels communs.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des situations d'évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement. L'inspecteur de l'éducation nationale veille également à l'harmonisation des pratiques d'évaluation.

EP2	Vente, conseil et mise en valeur de l'offre	Coef. 5+1
-----	---	-----------

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser tout ou partie des compétences du **bloc de compétences 2 « vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre »** :

C 3 Vendre, conseiller et fidéliser

- Accueillir le client
- Identifier les besoins du client
- Argumenter et conseiller
- Proposer des services et conseiller les clients
- Conclure la vente
- Participer à l'actualisation du fichier
- Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable
- Participer au développement des ventes et à des opérations de publicité
- Réaliser des livraisons

C 4 Mettre en valeur l'offre

- Valoriser les végétaux et les produits et les lieux de vente
- Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles

CRITÈRES D'ÉVALUATION

En forme ponctuelle ou en contrôle en cours de formation, l'évaluation des acquis du candidat s'effectue à l'occasion de deux situations. Elle s'appuie sur les critères d'évaluation correspondants aux compétences et savoirs associés du bloc n°2 du référentiel de certification. Dans l'annexe I b, il faut se référer à la colonne « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

MODES D'ÉVALUATION

⇒ Évaluation ponctuelle pratique et orale d'une durée totale de 45 minutes

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une épreuve ponctuelle terminale (pratique et orale) dans le cadre d'une mise en situation professionnelle mettant en jeu les compétences du bloc de compétences 2. L'épreuve se déroule dans un environnement professionnel réel ou reconstitué.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur de vente et/ou d'un formateur d'environnement économique, juridique et social et d'un professionnel. En cas d'absence du professionnel, il pourra être remplacé par un formateur.

L'épreuve se décompose en **deux phases**.

Un dossier personnel est réalisé par le candidat avant l'épreuve. Ce dossier de 10 pages maximum est support de la phase 2 de l'épreuve. Ce dossier est obligatoire.

Ce dossier sera constitué d'une documentation présentant des exemples de mise en valeur des végétaux et produits en lien avec l'environnement commercial, économique, juridique et social, rencontrés par le candidat lors de ses périodes de formation en entreprise.

La documentation peut être écrite, graphique et iconographique.

Une première phase de 15 minutes maximum : il s'agit d'une simulation de la prise en charge de la clientèle jusqu'à la conclusion de la vente, sous la forme d'un jeu de rôle selon les ressources mises à disposition, l'environnement de travail proposé et les compétences évaluées.

Un membre de la commission d'interrogation tient le rôle du client.

Une deuxième phase d'entretien sur le dossier de 30 minutes maximum :

La commission interroge le candidat pour vérifier les compétences qui n'ont pu être évaluées dans la première phase dont la compétence C4 Mettre en valeur l'offre. Elle prendra appui sur les environnements décrits dans le dossier du candidat.

⇒ Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation répond aux mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle et est conçu en fonction des acquis des candidats, conformément aux exigences du référentiel et à la définition de l'épreuve donnée précédemment.

L'évaluation des compétences des candidats s'effectue sur la base du contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont réalisées lorsque le candidat est prêt et organisées par l'établissement au cours du dernier semestre de formation. Elles reposent sur les activités développées en entreprise.

La première situation concerne plus particulièrement les compétences :

- Accueillir le client
- Identifier les besoins du client
- Argumenter et conseiller
- Proposer des services et conseiller les clients
- Conclure la vente
- Participer à l'actualisation du fichier
- Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable
- Participer au développement des ventes et à des opérations de publicité
- Réaliser des livraisons

La seconde situation concerne plus particulièrement les compétences :

- Valoriser les végétaux et les produits et les lieux de vente
- Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles

Les deux situations sont évaluées, au cours d'un entretien en entreprise. Le professionnel / tuteur et l'enseignant ou le formateur du candidat établissent conjointement l'évaluation sur les situations professionnelles que le candidat a rencontrées tout au long de sa formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des situations d'évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement. L'inspecteur de l'éducation nationale veille également à l'harmonisation des pratiques d'évaluation.

Prévention santé environnement**Coefficient : 1**

L'évaluation de la Prévention-Santé-Environnement est intégrée à l'épreuve EP2.

Les modalités de l'épreuve de Prévention-santé-environnement sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général, modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 et par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions d'épreuves de Mathématiques - Sciences physiques et chimiques et de Prévention-Santé-Environnement du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

EG1 Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique UG 1**Coefficient 3**

Les modalités de l'épreuve de Français et Histoire - géographie - enseignement moral et civique sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 6 décembre 2016.

EG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques**UG 2****Coefficient 2**

Les modalités de l'épreuve de Mathématiques - Sciences physiques et chimiques sont définies par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général, modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 et par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions d'épreuves de Mathématiques - Sciences physiques et chimiques et de Prévention-Santé-Environnement du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

EG3 Éducation physique et sportive**UG3****Coefficient 1**

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

EG4 Langue vivante**UG 4**
Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve de Langue vivante sont définies par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Épreuve facultative : Langue vivante**EF**
Coefficient 1

L'épreuve facultative de langue vivante est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Annexe III

Période de formation en milieu professionnel

Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

1. Finalités et objectifs

Les périodes de formation en milieu professionnel se déroulent dans une ou des entreprises telles que celles mentionnées dans le référentiel des activités professionnelles. Ces entreprises d'accueil répondent aux exigences de la formation des candidats aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle.

Les périodes de formation en milieu professionnel correspondent à une formation réelle pour conforter et compléter celles dispensées en établissement de formation. L'équipe pédagogique veille à assurer la complémentarité des acquisitions entre le centre de formation et les entreprises d'accueil. Ces périodes ont pour but de permettre à l'apprenant de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender l'entreprise dans ses structures, ses fonctions, son organisation et ses contraintes. La répartition de la formation en milieu professionnel est définie en étroite concertation avec les entreprises concernées. Elle prend notamment en compte :

- les contraintes matérielles et les disponibilités des entreprises,
- les contraintes des établissements,
- les programmes d'activités des candidats, négociés avec les entreprises.

La formation en milieu professionnel doit concourir au développement de l'ensemble des compétences du référentiel de certification.

Durée et modalités

1- Candidats relevant de la voie scolaire

La formation en milieu professionnel du CAP « Fleuriste » a une durée de 16 semaines réparties sur les deux années de formation à part égale. La durée d'une période ne peut être inférieure à 2 semaines.

Un candidat, qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le Recteur à se présenter à l'examen, le jury étant informé de la situation.

La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 (BOEN du 31-3-2016). L'intérêt que porteront les professeurs à l'entreprise et au rôle du tuteur permettra d'assurer la continuité de la formation.

Convention

L'organisation de la période de formation doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre l'entreprise d'accueil des élèves et l'établissement de formation, conformément à la convention type relative à la formation en milieu professionnel des élèves de lycée professionnel définie en annexe de la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 (BOEN du 31-3-2016). Chaque période sera sanctionnée par un bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique et le candidat. Ce bilan indiquera l'inventaire et l'évaluation des tâches et activités confiées et les performances réalisées pour chacune des compétences prévues.

Pendant les périodes de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section.

Les attestations des périodes de formation en milieu professionnel établies par l'établissement et visées par l'entreprise, permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (durée, secteur d'activité).

2- Candidats relevant de la voie de l'apprentissage

La formation fait l'objet d'un contrat de travail conclu entre l'apprenti ou son responsable légal et son employeur conformément aux dispositions en vigueur du Code du travail.

La formation en entreprise auprès du maître d'apprentissage et les activités effectuées respectent les objectifs définis ci-dessus. Le livret d'apprentissage, sous forme papier ou dématérialisé, établi per le centre de formation d'apprentis précise les modalités, les contenus et les objectifs de la formation en milieu professionnel.

3- Candidats relevant de la voie de la formation professionnelle continue

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 16 semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans le secteur d'activités concerné.

Annexe IV

Tableau de correspondance entre les unités de l'ancien diplôme et du nouveau diplôme

Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

Certificat d'aptitude professionnelle Spécialité « Fleuriste » Défini par l'Arrêté du 4 août 2004 (dernière session d'examen 2019)		Certificat d'aptitude professionnelle Spécialité « Fleuriste » Défini par le présent arrêté (Première session d'examen 2020)	
Domaine professionnel			
EP1 – Pratique professionnelle en atelier de production	UP1	EP2 – Préparation et confection d'une production florale	UP1
EP2 – Pratique de la vente-conseil en magasin	UP2	EP1 –Vente, conseil et mise en valeur de l'offre	UP2
Domaine général			
EG1 - Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique	UG1	EG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	UG2	EG2 - Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 – Langue vivante	UG4
EF Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF	EF Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF

ANNEXE V

Liste des végétaux et conditions d'entretien à connaître

Certificat d'aptitude professionnelle Fleuriste

Les familles sont données à titre indicatifs (classification APG3) pour faciliter la reconnaissance et l'apprentissage, mais ne sont pas à connaître. **Seuls les noms usuels, et noms d'espèces mentionnés en caractère gras sont exigés.**

Il conviendra de préciser que les conditions d'entretien sont à adapter en fonction des conditions de température, de lumière, d'hygrométrie, d'envergure des plantes, la saison, la région ; ces différentes exigences de culture et d'entretien sont en relation avec leurs origines géographiques naturelles et sont à connaître.

De manière générale, il convient de savoir que pour les plantes vertes et fleuries, les parties sèches, abîmées, malades, les feuilles jaunes et fleurs fanées doivent être éliminées afin d'éviter d'épuiser la plante, de provoquer des maladies, ou de favoriser l'installation de parasites.

PLANTES D'INTERIEUR

Plantes succulentes dites grasses et cactus, plantes à faibles besoins en eau		
Moyens de reconnaissance : -feuilles et tiges épaisses, gorgées d'eau et cireuses (Crassulacées), -feuilles modifiées en épines ou tiges épaisses gorgées d'eau ou cireuses (Cactacées), -morphologies intermédiaires chez quelques espèces d'autres familles.		
Entretien : -lumière forte à soleil direct -chaleur (sensible aux températures trop faibles (+ de 10°C)) -hygrométrie faible (≥50%) -faibles besoins en eau, arrosage très modéré (sauf au printemps et à l'automne)		
Nom usuel (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Zamioculcas	Zamioculcas americana	Aracées
Sansevieria, Langue de Belle-Mère	Sansevieria cylindrica Sansevieria trifasciata	Asparagacées
Yucca	Yucca elephantipes	Asparagacées
Euphorbe	Euphorbia trigona Euphorbia milii	Euphorbiacées
Senecio	Senecio rowleyanus	Astéracées
Aloe, aloès	Aloe aristata Aloe vera	Xanthorrhoeacées
Echeveria	Echeveria setosa	Crassulacées
Kalanchoé	Kalanchoe blossfeldiana	Crassulacées
Crassula/ arbre de Jade	Crassula arborescens	Crassulacées
Sedum	Sedum morganianum	Crassulacées

Cactus-raquette, Figuier de Barbarie	Opuntia ficus-indica	Cactacées
Cactus cierge, Cierge du Pérou	Cereus peruvianus	Cactacées
Cactus-boule, Coussin de Belle-Mère	Echinocactus grusonii	Cactacées
Mammillaire	Mammillaria bombycina	Cactacées
Cactus de Pâques	Rhipsalidopsis gaertneri	Cactacées
Cactus de Noël	Schlumbergera hybrides	Cactacées

Plantes vertes et fleuries d'intérieur à faibles besoins en eau		
Moyens de reconnaissance : plantes vivaces, herbacées ou ligneuses, feuilles plus ou moins succulentes, -type palmiers (Arécacées) : présence d'un stipe se terminant par un bouquet de feuilles, -tiges à caudex (Nolinacées) -lianes ou grimpantes (Ceropegia, Stephanotis) -présence de nombreuses racines adventives aériennes de soutien (Ficus) -feuilles linéaires à nervures parallèles (Dracaenacées) -feuilles ou bractées colorées (Euphorbiacées)		
Entretien : -lumière forte sans soleil direct -chaleur (sensible aux températures trop faibles (+ de 12°C) -hygrométrie moyenne (≥70%) -arrosage très modéré en hiver mais copieux en été		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Clivia, lys de Saint Joseph	Clivia miniata	Amaryllidacées
Chamaedorea	Chamaedorea elegans	Arécacées
Areca	Chrysalidocarpus lutescens	Arécacées
Kentia	Howea forsteriana	Arécacées
Cocotier	Cocos nucifera	Arécacées
Phoenix	Phoenix roebelenii	Arécacées
Dracaena	Dracaena fragrans Dracaena marginata	Dracaenacées
Beaucarnea, Nolina	Nolina recurvata	Asparagacées
Médinella	Medinilla magnifica	Melastomatacées
Poinsettia, étoile de Noël	Euphorbia pulcherrima	Euphorbiacées
Stéphanotis, jasmin de Madagascar	Stephanotis floribunda	Apocynacées
Ceropegia	Ceropegia woodii	Apocynacées
Peperomia	Peperomia caperata	Piperacées
Croton	Codiaeum variegatum	Euphorbiacées
Saintpaulia, violette du Cap	Saintpaulia ionantha	Gesnériacées
Ficus	Ficus benamina	Moracées
Ficus	Ficus binnendijkii	
Caoutchouc	Ficus elastica	

Ficus Bonsaï	Ficus microcarpa	
Ficus rampant	Ficus pumila	
Ficus	Ficus lyrata	

Plantes vertes et fleuries d'intérieur à besoins en eau modérés		
Moyens de reconnaissance : Plantes vivaces le plus souvent terrestres, parfois épiphytes (Anthurium, Monstera), herbacées, arbustives et parfois arborescentes (Schefflera Pachira), feuillage souple souvent large à disposition en rosette ou sur des tiges grimpantes -grimpantes (Philodendron, Pothos, Syngonium, Lierre, Dipladenia, Cissus) -inflorescence en spadice (Aracées) -épiphytes (Anthurium, Monstera, Columnnea, Aeschynanthus) -à tubercules (Caladium, Chlorophytum) -à caudex (Pachira) -à feuilles simples, asymétriques (Begonia) -à feuilles composées (Schefflera, Rhoicissus) -arbustives (Hibiscus) -arborescentes (Schefflera, Pachira)		
Entretien : -lumière importante à modérée -chaleur (+ de 15°C) -hygrométrie moyenne (≥75%) -arrosage modéré en hiver, copieux en été		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Hypoestes	Hypoestes phyllostachia	Acanthacées
Aglaonema	Aglaonema commutatum Aglaonema hybride	Aracées
Anthurium	Anthurium andreanum	Aracées
Caladium	Caladium bicolor	Aracées
Dieffenbachia	Dieffenbachia picta Dieffenbachia seguine	Aracées
Philodendron	Philodendron xanadu Philodendron scandens Philodendron selloum Philodendron erubescens	Aracées
Pothos	Epipremnum pinnatum	Aracées
Monstera	Monstera deliciosa	Aracées
Spathiphyllum	Spathiphyllum hybrides	Aracées
Syngonium	Syngonium podophyllum	Aracées
Lierre	Hedera helix	Araliacées
Schefflera	Schefflera arboricola	Araliacées
Asparagus	Asparagus densiflorus	Asparagacées
Aspidistra	Aspidistra elatior	Asparagacées
Chlorophytum	Chlorophytum comosum	Asparagacées
Cordylina	Cordylina australis Cordylina fruticosa	Asparagacées

Bégonia d'intérieur	Begonia elatior	<i>Bégoniacées</i>
Bégonia royal	Begonia rex	<i>Bégoniacées</i>
Misère	Tradescantia fluminensis	<i>Commelinacées</i>
Aeschynanthus	Aeschynanthus lobbianus	<i>Gesnériacées</i>
Columnnea	Columnnea gloriosa	<i>Gésnériacées</i>
Gloxinia	Sinningia speciosa	<i>Gesnériacées</i>
Streptocarpus	Streptocarpus hybrides	<i>Gesnériacées</i>
Hibiscus	Hibiscus rosa-sinensis	<i>Malvacées</i>
Pachira	Pachira aquatica	<i>Malvacées</i>
Calathea	Calathea makoyana	<i>Marantacées</i>
Ctenanthe	Ctenanthe setosa	<i>Marantacées</i>
Maranta	Maranta leuconeura	<i>Marantacées</i>
Cissus Rhoicissus	Cissus antarctica Cissus rhombifolia	<i>Vitacées</i>

Plantes vertes et fleuries d'intérieur à forts besoins en eau

Moyens de reconnaissance :

Plantes herbacées, à feuilles en frondes (fougères) ou en forme de piège (carnivores), feuilles souples

Entretien :

-lumière importante à modérée
-chaleur (sensible aux températures trop faibles, + de 12°C)
Hygrométrie importante (≥80%)
-arrosage important, la terre doit rester toujours humide

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Capillaire	Adiantum raddianum	<i>Adiantacées</i>
Asplénium, Fougère nid d'oiseau	Asplenium nidus	<i>Aspléniacées</i>
Impatiens de Nouvelle- Guinée	Impatiens hybrides	<i>Balsaminacées</i>
Cyperus, Papyrus	Cyperus alternifolius	<i>Cypéracées</i>
Nephrolepis	Nephrolepis exaltata	<i>Dryoptéridacées</i>
Platycerium, corne d'élán	Platycerium alcicorne	<i>Polypodiacées</i>
Pteris	Pteris cretica	<i>Ptéridacées</i>
Selaginelle	Selaginella martensii	<i>Selaginellacées</i>
Nertera	Nertera granadensis	<i>Rubiacées</i>
Plante carnivore	Dionaea muscipula Drosera spatulata	<i>Droseracées</i>
Plante carnivore	Nepenthes hybride	<i>Nepenthacées</i>

Plantes fleuries d'intérieur Broméliacées		
Moyens de reconnaissance : plantes épiphytes à feuilles linéaires en rosette (avec inflorescence centrale)		
Entretien : -lumière modérée à importante -température d'intérieur (18°C minimum) -renouvellement de l'air fréquent, hygrométrie importante (≥80%) -arrosage modéré après la floraison et en hiver, laisser de l'eau non calcaire dans la rosette en été.		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Billbergia	Aechmea fasciata	Broméliacées
Guzmania	Guzmania lingulata	
Tillandsia	Tillandsia cyanea Tillandsia usneoides Tillandsia xerographica	
Vriesea	Vriesea poelmanii Vriesea splendens	

Plantes fleuries d'intérieur Orchidacées		
Moyens de reconnaissance : fleurs irrégulières avec labelle, souvent plantes à pseudo-bulbes		
Entretien : -lumière abondante sans soleil direct -température d'intérieur (18°C minimum) -forte hygrométrie (≥80%) -arrosage copieux pendant la floraison, puis très modéré pendant la période de repos, on peut aussi procéder à des bains de quelques minutes dans de l'eau tempérée tous les 10 jours.		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Sabot de Vénus	Cypripedium calceolus Paphiopedilum hybrides	Cypripediacées
Cambria	Odontoglossum hybrides	Orchidacées
Cattleya	Cattleya hybrides	
Cymbidium	Cymbidium hybrides	
Dendrobium	Dendrobium hybrides Dendrobium nobile	
Miltonia	Miltonia hybrides	
Oncidium	Oncidium hybrides	
Phalaenopsis	Phalaenopsis hybrides	
Vanda	Vanda hybrides	

PLANTES D'EXTERIEUR

Plantes vertes et fleuries d'extérieur à besoins en eau modérés		
Moyens de reconnaissance : -plantes type palmiers, stipe et bouquet de palmes terminal (Arécacées), -plantes herbacées annuelles (bégonia, pélargonium) -plantes ligneuses arbustives (laurier rose, buis) -plantes aromatiques (feuillage parfumé, lavande, romari, thym) -plantes arborescentes (olivier) -agrumes (calamondin, citronnier)		
Entretien : -lumière importante, soleil direct -chaleur (sensible aux températures trop faibles (+ de 5°C)), à protéger l'hiver et/ou rentrer en serre froide -arrosage modéré en hiver et en été, copieux au printemps et en automne		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Agave	<i>Agave americana</i>	Agavacées
Chamaerops	<i>Chamaerops humilis</i>	Arécacées
Phoenix	<i>Phoenix canariensis</i>	Arécacées
Laurier rose	Nerium oleander	Apocynacées
Dipladénia, Sundaville, Mandevilla	<i>Mandevilla sanderi</i>	Apocynacées
Yucca	<i>Yucca gloriosa</i>	Asparagacées
Bégonia à massif	<i>Begonia semperflorens</i>	Bégoniacées
Bégonia tubéreux	<i>Begonia tuberhybrida</i>	Bégoniacées
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	Buxacées
Sedum	<i>Sedum sieboldii</i>	Crassulacées
Géranium zonale	<i>Pelargonium zonale</i>	Géraniacées
Lavande	<i>Lavandula officinalis</i> <i>Lavandula angustifolia</i>	Lamiacées
Lavande papillon	<i>Lavandula stoechas</i>	Lamiacées
Romarin	<i>Rosmarinum officinalis</i>	Lamiacées
Sauge	<i>Salvia officinalis</i>	Lamiacées
Thym	<i>Thymus vulgaris</i>	Lamiacées
Olivier	Olea europea	Oleacées
Calamondin	<i>Citrofortunella microcarpa</i>	Rutacées
Citronnier	<i>Citrus x limon</i>	Rutacées
Rose de Noël	Helleborus niger <i>Helleborus orientalis</i>	Renonculacées

Plantes vertes et fleuries d'extérieur à forts besoins en eau
Moyens de reconnaissance : Plantes herbacées, à feuillage souple, annuelles ou bisannuelles à feuillage en rosette, vivaces arbustives.
Entretien : -lumière importante à modérée -chaleur (certaines plantes sont gélives, à mettre hors gel en hiver)

-arrosage important (quasi-quotidien en été), le substrat doit rester humide mais drainant		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Persil	<i>Petroselinum sativum</i>	<i>Apiacées</i>
Anthémis	<i>Argyranthemum frutescens</i>	<i>Astéracées</i>
Cinénaire maritime	Cineraria maritima = Senecio maritima	<i>Astéracées</i>
Cinénaire	Senecio cruentus	<i>Astéracées</i>
Dahlia	<i>Dahlia hybrides</i>	<i>Astéracées</i>
Chrysanthèmes à petites ou grosses fleurs	Chrysanthemum hybrides	<i>Astéracées</i>
Œillet d'Inde	<i>Tagetes patula</i>	<i>Astéracées</i>
Rose d'Inde	<i>Tagetes erecta</i>	<i>Astéracées</i>
Pâquerette	Bellis perennis	<i>Astéracées</i>
Impatiens	<i>Impatiens walleriana</i>	<i>Balsaminacées</i>
Campanule	<i>Campanula carpatica</i> <i>Campanula muralis</i>	<i>Campanulacées</i>
Fusain	Euonymus fortunei <i>Euonymus japonicus</i>	<i>Celastracées</i>
Aucuba	<i>Aucuba japonica</i>	<i>Garryacées</i>
Géranium lierre	Pelargonium peltatum	<i>Géraniacées</i>
Basilic	<i>Ocimum basilicum</i>	<i>Lamiacées</i>
Menthe	<i>Mentha hybrides</i>	<i>Lamiacées</i>
Myrte	<i>Myrtus communis</i>	<i>Myrtacées</i>
Bougainvillée	Bougainvillea glabra	<i>Nyctaginacées</i>
Jasmin	Jasminum polyanthum	<i>Oléacées</i>
Fuchsia	Fuchsia hybrides	<i>Onagracées</i>
Passiflore	<i>Passiflora caerulea</i>	<i>Passifloracées</i>
Véronique arbustive	<i>Hebe andersonii</i>	<i>Plantaginacées</i>
Primevère	Primula acaulis	<i>Primulacées</i>
Primevère obconique	<i>Primula obconica</i>	<i>Primulacées</i>
Rosier et mini-rosier	Rosa hybrides	<i>Rosacées</i>
Skimmia	<i>Skimmia japonica</i>	<i>Rutacées</i>
Pétunia ou surfinia	Petunia hybrides	<i>Solanacées</i>
Piment	Capsicum annuum	<i>Solanacées</i>
Pommier d'amour	Solanum pseudocapsicum	<i>Solanacées</i>
Verveine	<i>Verbena hybrides</i>	<i>Verbenacées</i>
Pensée	Viola cornuta Viola hybrides	<i>Violacées</i>

Conifères à besoins en eau modéré

Moyens de reconnaissance :

Plantes vivaces d'extérieur, ligneuses arbustives ou arborescentes à feuilles en écailles.

Entretien :

- lumière importante
- culture et maintien en extérieur
- arrosage modéré en pot, copieux à la plantation sur terrain drainant puis modéré
- ne pas laisser sécher entièrement la motte en pot

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Chamaecyparis	Chamaecyparis lawsoniana Chamaecyparis obtusa	Cupressacées
Cyprès	Cupressus macrocarpa	
Genévrier	Juniperus squamata Juniperus horizontalis	
Thuja	Thuja occidentalis	

Plantes bulbeuses d'intérieur ou d'extérieur à besoins en eau modéré**Moyens de reconnaissance :**

Plantes à bulbe.

Entretien :

- lumière modérée à importante, plein soleil
- température plutôt fraîche, certaines à protéger l'hiver
- arrosage modéré éventuellement par la soucoupe, le substrat drainant doit rester légèrement humide, éviter l'excédent d'eau au niveau du bulbe (risque de pourrissement)

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Amaryllis	Hippeastrum hybrides	Amaryllidacées
Jonquille	Narcissus pseudonarcissus	Amaryllidacées
Narcisse	Narcissus hybrides	Amaryllidacées
Perce-neige	Galanthus nivalis	Amaryllidacées
Arum	Zantedeschia aethiopica	Aracées
Calla	Zantedeschia hybrides	Aracées
Jacinthe	Hyacinthus orientalis	Asparagacées
Muscari	Muscari armeniacum	Asparagacées
Crocus	Crocus vernus	Iridacées
Lis	Lilium hybrides	Liliacées
Tulipe	Tulipa hybrides	Liliacées
Cyclamen	Cyclamen persicum	Primulacées

Plantes vertes et fleuries d'intérieur ou d'extérieur de terre acide (acidophile)**Moyens de reconnaissance :** plante arbustive à feuillage persistant (sauf hortensia)**Entretien :**

- lumière modérée, mi-ombre
- température fraîche
- arrosage abondant (éventuellement trempage), le substrat, drainant, doit rester humide.

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Calluna, Callune	Calluna vulgaris	Ericacées
Bruyère	Erica carnea	Ericacées

Azalée d'intérieur	Rhododendron simsii	<i>Ericacées</i>
Azalée japonaise	<i>Azalea japonica</i>	<i>Ericacées</i>
Rhododendron	<i>Rhododendron caucasicum</i>	<i>Ericacées</i>
Genêt, cytise	<i>Genista fragrans</i> <i>Cytisus hybrides</i>	<i>Fabacées</i>
Hortensia	Hydrangea macrophylla <i>Hydrangea paniculata</i>	<i>Hydrangéacées</i>
Gardenia	Gardenia jasminoides	<i>Rubiacees</i>
Camélia	Camellia japonica	<i>Théacées</i>

FLEURS COUPÉES ET FEUILLAGES

De manière générale, les fleurs coupées et feuillages ont besoin d'une certaine hauteur d'eau, et il existe différentes façons de recouper ces tiges selon l'espèce et/ou le type de plante. Cette dernière notion est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Pour ce qui est de la hauteur d'eau dans le vase, on peut suivre les règles suivantes :

- Les feuillages et les fleurs coupées issues de plantes bulbeuses telles que tulipes, narcisses, jacinthes, alliums, callas, agapanthes, ... par exemple, n'ont besoin que de quelques centimètres d'eau (2 à 10 cm selon la taille de la tige).
- Les fleurs coupées à tiges creuses, sans feuilles telles que amaryllis, gerbera...par exemple, ont besoin de beaucoup d'eau le jour de l'arrivage, pour la réhydratation, puis quelques centimètres seulement.
- Les fleurs à tiges ligneuses telles que roses, lilas...par exemple, demandent une grande hauteur d'eau dans le vase (au moins la moitié de la tige).
- Pour les autres fleurs telles que lys, alstroemerias, chrysanthèmes, œillets...par exemple, un tiers ou la moitié du vase en hauteur d'eau suffit en général.

Il est évident que la forme et la taille du vase sont à adapter aux fleurs, à leur type, à leur taille...pour des raisons esthétiques, mais aussi pour assurer un bon maintien et une bonne hydratation, tout en évitant les déformations ou la casse de la tige.

Fleurs coupées à recouper en biseau au couteau et à stocker en chambre climatique		
Moyens de reconnaissance : tiges vertes, herbacées ou ligneuses		
Entretien : -à stocker en chambre climatique -température fraîche -éviter la proximité de fruits, les courants d'air -maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges, et ajouter un produit conservateur pour fleurs coupées -effeuiller à minima la partie de tige immergée (pas de feuilles dans l'eau).		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	<i>Famille</i>
Viburnum boule de neige	<i>Viburnum opulus</i>	<i>Adoxacées</i>
Ail d'ornement, allium	<i>Allium giganteum</i>	<i>Alliacées</i>
Alstromère	Alstroemeria hybrides	<i>Alstroemeriacées</i>
Amaranthe	<i>Amaranthus cruentus</i>	<i>Amaranthacées</i>
Amaranthe queue de renard	Amaranthus caudatus	<i>Amaranthacées</i>

Célosie /crête de coq	Celosia cristata Celosia plumosus	Amaranthacées
Agapanthe	Agapanthus praecox	Amaryllidacées
Amaryllis	Hippeastrum hybrides	Amaryllidacées
Nérine, lis de Guernesey	Nerine bowdenii	Amaryllidacées
Panicaut, chardon	Eryngium planum	Apiacées
Arum	Zantedeschia aethiopica	Aracées
Calla	Zantedeschia hybrides	Aracées
Muguet	Convallaria majalis	Asparagacées
Scille	Scilla peruviana	Asparagacées
Muscari	Muscari armeniacum	Asparagacées
Ornithogale	Ornithogalum arabicum Ornithogalum thyrsoides Ornithogalum dubium	Asparagacées
Achillée	Achillea filipendulina	Astéracées
Ageratum	Ageratum houstonianum	Astéracées
Aster, marguerite d'automne	Aster hybrides	Astéracées
Carthamus	Carthamus tinctorius	Astéracées
Cosmos	Cosmos bipinnatum	Astéracées
Dahlia	Dahlia hybride	Astéracées
Gerbera et germini	Gerbera jamesonii	Astéracées
Liatris, plume du Kansas	Liatris spicata	Astéracées
Matricaire ou camomille	Matricaria chamomilla	Astéracées
Reine-marguerite, aster de Chine	Callistephus chinensis	Astéracées
Rudbeckia	Rudbeckia purpurea	Astéracées
Souci	Calendula officinalis	Astéracées
Tournesol, soleil	Helianthus annuus	Astéracées
Chou	Brassica oleracea	Brassicacées
Giroflée	Matthiola incana	Brassicacées
Campanule	Campanula medium	Campanulacées
Trachelium	Trachelium caeruleum	Campanulacées
Symphorine	Symphoricarpus albus	Caprifoliacées
Scabieuse	Scabiosa caucasica Scabiosa stellata	Caprifoliacées
Gypsophile	Gypsophila paniculata	Caryophyllacées
Œillet et mini œillet	Dianthus caryophyllus	Caryophyllacées
Œillet de poète	Dianthus barbatus	Caryophyllacées

Sedum	Sedum spectabile	<i>Crassulacées</i>
Pois de senteur	<i>Lathyrus odoratus</i>	<i>Fabacées</i>
Lupin	<i>Lupinus hybrides</i>	<i>Fabacées</i>
Lisianthus	Eustoma russelianum	<i>Gentianacées</i>
Gentiane	<i>Gentiana andrewsii</i>	<i>Gentianacées</i>
Millepertuis	Hypericum hybrides	<i>Hypericacées</i>
Crocsmia/Montbretia	Crocsmia hybrides	<i>Iridacées</i>
Freesia	Freesia hybrides	<i>Iridacées</i>
Glaïeul	Gladiolus hybrides	<i>Iridacées</i>
Iris des jardins	Iris germanica	<i>Iridacées</i>
Iris des fleuristes	Iris xiphium	<i>Iridacées</i>
Molucelle	<i>Molucella laevis</i>	<i>Lamiacées</i>
Lis ou lys asiatique	Lilium hybrides	<i>Liliacées</i>
Lis ou lys oriental	Lilium hybrides	<i>Liliacées</i>
Lis ou lys	Lilium longiflorum	<i>Liliacées</i>
Tulipe	Tulipa hybrides	<i>Liliacées</i>
Wax-flower	<i>Chamaelaucium uncinatum</i>	<i>Myrtacées</i>
Pivoine	<i>Paeonia lactiflora</i>	<i>Paeoniacées</i>
Muflier	Anthirrhinum majus	<i>Plantaginacées</i>
Véronique	<i>Veronica longifolia</i> <i>Veronica spicata</i>	<i>Plantaginacées</i>
Limonium	<i>Limonium sinensis</i>	<i>Plumbaginacées</i>
Statice	<i>Limonium sinuatum</i>	<i>Plumbaginacées</i>
Phlox	<i>Phlox paniculata</i>	<i>Polémoniacées</i>
Aconit	<i>Aconitum carmichaelii</i> <i>Aconitum napellus</i>	<i>Renonculacées</i>
Anémone	<i>Anemone coronaria</i>	<i>Renonculacées</i>
Delphinium	<i>Delphinium elatum</i>	<i>Renonculacées</i>
Pied d'alouette	<i>Delphinium consolida</i> <i>Delphinium ajacis</i>	<i>Renonculacées</i>
Hellebore / Rose de Noël	Helleborus niger <i>Helleborus orientalis</i>	<i>Renonculacées</i>
Renoncule	<i>Ranunculus asiaticus</i>	<i>Renonculacées</i>
Nigelle	<i>Nigella damascena</i>	<i>Renonculacées</i>
Rose	Rosa hybrides	<i>Rosacées</i>
Alchémille	<i>Alchemilla mollis</i>	<i>Rosacées</i>
Bouvardia	<i>Bouvardia houtteana</i>	<i>Rubiacees</i>
Reine des prés, astilbe	<i>Astilbe chinensis</i>	<i>Saxifragacées</i>
Piment	Capsicum annum	<i>Solanacées</i>
Coqueret, amour en cage, japonaises	<i>Physalis alkekengii</i>	<i>Solanacées</i>

Eremurus	Eremurus stenophyllum	Xanthorrhoeacées
Kniphofia	Kniphofia hybrides	Xanthorrhoeacées

Fleurs coupées issues de plantes bulbeuses à recouper en biseau au couteau et à stocker en chambre climatique		
Moyens de reconnaissance : tiges vertes (herbacées) des plantes bulbeuses.		
Entretien : -à stocker en chambre climatique -température fraîche -éviter la proximité de fruits, les courants d'air -maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges, et ajouter un produit conservateur pour fleurs coupées -effeuiller à minima la partie de tige immergée. -stocker dans un vase spécifique, sécrétion de mucilage pouvant être toxique ou activer la fanaison d'autres fleurs coupées.		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Jonquille,	Narcissus pseudonarcissus	Amaryllidacées
Narcisse	Narcissus hybrides	Amaryllidacées
Jacinthe (éviter de couper la partie bulbe en bas de la tige)	Hyacinthus orientalis	Asparagacées

Fleurs coupées, tiges à casser ou recouper en biseau et à stocker en chambre climatique		
Moyens de reconnaissance : tiges semi-ligneuses		
Entretien : -à stocker en chambre climatique -température fraîche -éviter les courants d'air -maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges -effeuiller à minima la partie de tige immergée.		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Chrysanthème à petite fleur (bonnie, alvéolés, santini)	Chrysanthemum hybrides	Astéracées
Chrysanthème à grosse fleur (Déco, « Anastasia », « Shamrock »...)	Chrysanthemum hybrides	Astéracées
Solidago	Solidago hybrides	Astéracées
Solidaster	Solidaster luteus	Astéracées

Fleurs coupées et feuillages, tiges à fendre ou marteler, et à stocker en chambre climatique		
Moyens de reconnaissance : tiges semi-ligneuses, fibreuses		

Entretien :

- à stocker en chambre climatique
- température fraîche
- éviter les courants d'air
- maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges
- effeuiller à minima la partie de tige immergée.

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Mimosa	Acacia dealbata	<i>Fabacées</i>
Lilas	<i>Syringa vulgaris</i>	<i>Oléacées</i>
Forsythia	<i>Forsythia intermedia</i>	<i>Oléacées</i>
Prunus, rameau fleuri, cerisier à fleurs	<i>Prunus triloba</i>	<i>Rosacées</i>

Fleurs coupées, tiges à brûler ou cautériser et à stocker en chambre climatique**Moyens de reconnaissance :**

tiges sécrétant du latex

Entretien :

- recouper et cautériser l'extrémité des tiges en les passant sur une flamme ou la plongeant quelques secondes dans l'eau bouillante : cela permettra de cicatrifier les vaisseaux sécrétant le latex afin d'éviter son écoulement.
- à stocker en chambre climatique
- température fraîche
- éviter les courants d'air
- maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges et cautériser à nouveau
- effeuiller à minima la partie de tige immergée.

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Asclépias	<i>Asclepia tuberosa</i>	<i>Asclepiadacées</i>
Asclépias/Boulestrier	<i>Gomphocarpus fruticosus</i>	<i>Asclepiadacées</i>
Euphorbe (des fleuristes)	<i>Euphorbia fulgens</i>	<i>Euphorbiacées</i>
Pavot	<i>Papaver orientalis</i>	<i>Papavéracées</i>

Fleurs coupées à recouper en biseau au couteau et à stocker hors chambre climatique**Moyens de reconnaissance :**

tiges vertes, herbacées ou semi-ligneuses, végétal d'origine tropicale

Entretien :

- à stocker hors chambre climatique
- température douce (15°C minimum)
- éviter les courants d'air
- maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges
- effeuiller à minima la partie de tige immergée.

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Tubéreuse	<i>Polyanthes tuberosa</i>	<i>Agavacées</i>
Eucharis	<i>Eucharis grandiflora</i>	<i>Amaryllidacées</i>
Anthurium	Anthurium andreanum	<i>Aracées</i>
Ananas	<i>Ananas comosus</i>	<i>Broméliacées</i>

Gloriosa	Gloriosa rothschildiana	<i>Colchicacées</i>
Sabot de Vénus	<i>Paphiopedilum</i> hybrides	<i>Orchidacées</i>
Pied de kangourou	<i>Anigozanthos flavidus</i>	<i>Haemodoracées</i>
Heliconia, balisier	<i>Heliconia stricta</i> <i>Heliconia wagneriana</i>	<i>Heliconiacées</i>
Cattleya	<i>Cattleya</i> hybrides	<i>Orchidacées</i>
Cymbidium	Cymbidium hybrides	<i>Orchidacées</i>
Dendrobium	Dendrobium hybrides	<i>Orchidacées</i>
Oncidium	Oncidium hybrides	<i>Orchidacées</i>
Orchidée araignée	<i>Arachnis becarii</i>	<i>Orchidacées</i>
Phalaenopsis	Phalaenopsis hybrides	<i>Orchidacées</i>
Vanda	Vanda hybrides	<i>Orchidacées</i>
Nutans	<i>Leucospermum nutans</i>	<i>Protéacées</i>
Protea	<i>Protea</i> hybrides	<i>Protéacées</i>
Oiseau de Paradis	Strelitzia reginae	<i>Strelitziacées</i>
Alpinia	<i>Alpinia purpurata</i>	<i>Zingibéracées</i>
Curcuma	<i>Curcuma alismatifolia</i>	<i>Zingibéracées</i>
Rose de porcelaine	<i>Etlingera elatior</i>	<i>Zingibéracées</i>

Feuillages à recouper et à stocker en chambre climatique

Moyens de reconnaissance :

tiges vertes (herbacées) ou semi-ligneuses.

Entretien :

-à stocker en chambre climatique

-température fraîche

-maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges

-effeuiller à minima la partie de tige immergée.

Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Laurier-tin	<i>Viburnum tinus</i>	<i>Adoxacées</i>
Lentisque ou pistachier	<i>Pistachia lentiscus</i>	<i>Anacardiaceae</i>
Lierre	Hedera helix	<i>Araliacées</i>
Faux-aralia, aralia	Fatsia japonica	<i>Araliacées</i>
Chicco	Chamaedorea elegans	<i>Arécacées</i>
Cocos	Cocos nucifera	<i>Arécacées</i>
Chamaerops	<i>Chamaerops humilis</i>	<i>Arécacées</i>
Aspidistra	Aspidistra elatior	<i>Asparagacées</i>
Asparagus	Asparagus setaceus Asparagus densiflorus	<i>Asparagacées</i>
Tree-fern	<i>Asparagus virgatus</i>	<i>Asparagacées</i>
Ruscus	<i>Ruscus hypoglossum</i>	<i>Asparagacées</i>

Laurier d'Alexandrie (souvent appelé à tord ruscus)	Danae racemosa	Asparagacées
Mahonia	Mahonia hybrides	Berberidacées
Thuja	Thuja occidentalis	Cupressacées
Chamaecyparis	Chamaecyparis lawsoniana	Cupressacées
Cycas	Cycas revoluta	Cycadacées
Galax	Galax urceola	Diapensacées
Fougère américaine, fougère USA	Rumohra adiantiformis	Dryopteridacées
Prêle	Equisetum hyemale	Equisétacées
Chêne	Quercus palustris Quercus rubra	Fagacées
Salal	Gaultheria shallon	Ericacées
Myrte	Myrtus communis	Ericacées
Myrtille	Vaccinium myrtillus	Ericacées
Bear-grass	Xerophyllum tenax	Mélanthiacées
Eucalyptus	Eucalyptus cinerea Eucalyptus populus	Myrtacées
Pandanus	Pandanus baptistii	Pandanacées
Sapin	Abies nordmanniana	Pinacées
Pittosporum	Pittosporum tobira Pittosporum tenuifolium	Pittosporacées
Blé	Triticum aestivum	Poacées
setaria	Setaria italica	Poacées
Panicum	Panicum virgatum	Poacées
Pennisetum	Pennisetum glaucum	Poacées
Grevillea	Grevillea hybrides	Proteacées
Laurier plat, laurier cerise	Prunus laurocerasus	Rosacées
Typha	Typha latifolia	Typhacées
Phormium	Phormium tenax	Xanthorrhoeacées
Steel-grass	Xanthorrhoea quadrangulata	Xanthorrhoeacées

Feuillages à recouper et à stocker hors chambre climatique		
Moyens de reconnaissance : tiges herbacées, semi-ligneuses, vertes, végétal d'origine tropicale		
Entretien : -à stocker hors chambre climatique -température fraîche -maintenir l'eau des bacs et vases propres, changer l'eau si besoin, recouper les tiges -effeuiller à minima la partie de tige immergée.		
Nom commun (à connaître)	Nom d'espèce	Famille
Philodendron, xanadu	Philodendron xanadu	Aracées

Monstera	Monstera deliciosa	<i>Aracées</i>
Anthurium feuille	Anthurium andreanum	<i>Aracées</i>
Cordyliné	Cordyliné fruticosa	<i>Asparagacées</i>
Dracéana	Dracéana réflexa	<i>Asparagacées</i>
Lucky bambou	Dracéana sanderiana	<i>Asparagacées</i>